



Déclassifié¹

AS/Soc/Enf (2021) PV 02 add

1^{er} décembre 2021

Fsocenf02add_2021

**Commission des questions sociales, de la santé
et du développement durable**

Sous-commission sur les enfants

Procès-verbal

Audition publique sur l'« Inaction face au changement climatique – une violation des droits de l'enfant », tenue de manière hybride le vendredi 25 juin 2021

Dans le cadre de l'élaboration du rapport « Inaction face au changement climatique – une violation des droits de l'enfant » par Mme Jennifer De Temmerman (France, ADLE), la sous-commission tient une audition publique sur le changement climatique et les droits de l'enfant, avec la participation de :

- **Burntwood School, Londres, Royaume-Uni – UNICEF Rights Respecting School**, représentée par Rose, Roha, Cato & Harriet, accompagnés de Mme Katelyn Farrenson et Mme Samantha Clerke ;
- **Collège-Lycée Jeanne d'Arc, Colombes, France**, représentée par Philomène, Flavie et Louison, écodélégués, accompagnés de M. Najib Benarafa, Professeur agrégé de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et Coordonnateur pour le développement durable ;
- **École Élémentaire des Romains, classe de CM1 – Strasbourg Koenigshoffen, France**, accompagnés de M. Thomas Kaybaki, Association Thémis et M. Benjamin Corvi, enseignant ;
- **Foróige, Youth Development Organisation, Irlande**, Mae et Finlay, accompagnés de Mme Sandra McIntyre ;
- **Youth for Climate**, représentée par Mme Adélaïde Charlier et Mme Rita Monteiro Daniel ;
- **Mme Simone Jordan**, Division pour l'éducation à la démocratie, Parlement autrichien.

Mme Martine Wonner (France, ADLE), présidente de la sous-commission, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux nombreux invité.e.s, ainsi qu'aux membres présent.e.s. Cette audition est organisée dans le cadre du Forum Mondial de la démocratie et c'est la première fois que des enfants vont jouer un rôle de premier plan dans les travaux de la sous-commission. On espère que ce type d'expérience pourra être reproduite à l'avenir.

Mme De Temmerman explique que cet événement permet de contribuer aux réflexions sur le lien entre la démocratie participative et la protection de l'environnement. Ces sujets touchent toutes les générations. L'urgence climatique a réveillé des consciences à travers le monde grâce à la prise de parole des scientifiques et grâce à l'action des jeunes. En témoigne l'exemple de la France où 83 % des jeunes n'ont pas participé aux élections départementales et régionales en juin 2021, signe qu'un désaccord profond existe entre les jeunes et la démocratie telle qu'elle existe aujourd'hui. L'audition devrait permettre de trouver des pistes et de renouer des liens entre les jeunes et la démocratie. Il y a 2,2 milliards d'enfants dans le monde et le réchauffement climatique prive ces enfants d'éléments essentiels pour leur bien-être : santé, nourriture, logement, éducation de qualité. Les États peuvent et doivent agir par le biais d'approches protectrice, inclusive et responsabilisante, c'est pourquoi il est important d'entendre ce que les jeunes participants attendent des décideurs politiques.

¹Le procès-verbal a été approuvé par la Sous-commission sur les enfants lors de sa réunion du 22 novembre 2021, et déclassifié par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 1^{er} décembre 2021.

Session I : Le droit de l'enfant à un environnement sain - Quels sont les enjeux ?

Mme Charlier présente son action en tant que militante au sein de *Youth for Climate/Fridays for Future*. En réponse à l'appel à la mobilisation lancé par le mouvement, des millions de jeunes ont occupé des parlements et des ministères, participé à des manifestations et des grèves. Certains, comme elle, ont traversé l'Atlantique en bateau et assisté à des événements internationaux tels que la COP. Pendant la pandémie de covid-19, les grands rassemblements se sont interrompus, mais les militants ont continué à faire grève, à organiser des webinaires et à créer des vidéos. Avec Greta Thunberg, Luisa Neubauer et Anuna de Wever, elle a écrit une lettre aux dirigeants mondiaux. À la suite de cette lettre, elles ont rencontré plusieurs dirigeants européens, dont Mme Angela Merkel, chancelière allemande, et Mme Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, pour leur transmettre directement le « message de la rue ». Les ressources de la Terre sont limitées. Il est crucial de dénoncer la définition de la consommation comme une voie vers la prospérité et le bonheur. Il faut certes promouvoir le développement de la santé publique et des transports publics, mais pas celui des combustibles fossiles et du CO₂, des transports massifs par avion, de l'agriculture intensive et de tout type de production de masse. Les jeunes sont pleins d'énergie et veulent avoir un avenir. Ils demandent aux décideurs politiques des actions fortes et des stratégies claires en faveur d'une agriculture plus durable et d'une société neutre en carbone, qui garantissent le respect de l'environnement et des droits humains. Tout le monde est invité à rejoindre le mouvement ; la participation de chacun est nécessaire.

Flavie et Louison évoquent leurs rêves, leurs passions et leurs projets contrecarrés par leur peur du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources naturelles, de la disparition d'espèces, des dommages infligés à la biodiversité et de l'inaction des gouvernements. Les chiffres sont alarmants : 1,7 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année en raison de la pollution, sans compter les handicaps et les maladies qui sont les conséquences de la crise climatique. 3 sur 4 : c'est le nombre d'enfants qui respirent un air toxique en France selon l'OMS. 93 % c'est le pourcentage du nombre d'enfants de moins de 15 ans dans le monde qui sont exposés à des niveaux de particules fines supérieurs à ceux préconisés par l'OMS. Les enfants sont parmi les principales victimes humaines du réchauffement climatique. Fidèles à la devise « Soyons le changement que nous voulons voir dans le monde », les enfants ont tenté de se mobiliser, par exemple en participant aux grèves pour le climat. Les sociétés et les écoles ont la responsabilité de promouvoir un environnement sain.

Benjamin, de l'École Élémentaire des Romains prend la parole au nom de ses camarades de classe. Ils conviennent que le changement climatique s'explique par le fait que l'humain ne respecte pas l'environnement. Plus de la moitié des élèves sont inquiets face au changement climatique. Ils ont établi une liste de problèmes qui les inquiètent. L'on y retrouve les incendies de forêt, les maladies (comme la covid-19), le réchauffement climatique, la pollution, l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture, les inondations, les fumées toxiques, et le manque d'oxygène. Un autre élève demande comment nous allons faire pour vivre si nous n'agissons pas.

Mme Charlier répond qu'il s'agit là de l'une des plus grandes craintes de sa génération, qui devra faire face aux conséquences du changement climatique dans une bien plus large mesure que ses parents et grands-parents. Les décisions prises aujourd'hui peuvent encore changer la donne et avoir un impact sur nos vies demain. Il est important d'imaginer un monde nouveau et de veiller à ce que les adultes entendent la voix des enfants. La question de savoir comment résoudre la crise climatique est d'une grande complexité, mais, quoi qu'il en soit, il est possible d'appeler les adultes à faire tout ce qu'ils peuvent.

Mme De Temmerman répond qu'il est impossible de conserver notre mode de vie actuel ; il faut le changer de toute urgence. Les adultes présents à cet événement en sont déjà convaincus et essaient de faire passer le message, notamment parmi les autres parlementaires qui sont parfois sceptiques. La transmission directe de la parole des enfants aurait beaucoup plus de poids.

Un autre enfant de l'École Élémentaire des Romains demande comment faire en sorte que les gens respectent les lois qui visent à lutter contre le changement climatique. **M. Grin** répond qu'il est important de s'assurer que tout le monde respecte les lois, en particulier celles relatives au changement climatique. Les jeunes doivent s'exprimer et les décideurs doivent les écouter. Le changement climatique entraînera de grands changements dans notre vie quotidienne. En termes d'agriculture, le commerce de proximité doit être favorisé en évitant le transport d'aliments exotiques de l'autre côté de la planète. Il donne l'exemple du transport d'un kilogramme de viande de mouton d'Australie jusqu'en France qui consomme 17kg de kérosène, grande source de pollution de CO₂. Les jeunes ont de bonnes raisons de s'inquiéter du changement climatique et les hommes politiques doivent s'en préoccuper. Il devrait y avoir une solidarité entre les différents groupes de population pour préserver l'avenir de la Terre. Les jeunes ne doivent pas perdre espoir car, si les mesures nécessaires sont prises rapidement, leur avenir sera préservé.

Un enfant demande s'il serait possible d'instaurer des amendes pour faire respecter la loi. **Mme Wonner** répond que c'est une bonne idée sur le principe, mais qu'il pourrait être difficile de la mettre en pratique de manière

efficace. Il est important de veiller à ce que les écoles sensibilisent les jeunes au changement climatique. Il faut avant tout faire preuve de pédagogie. La sanction est une question qu'il ne faut pas négliger, mais elle doit servir à atteindre un objectif et non être objectif en soi. Un enfant demande ce qui pollue le plus la Terre. **Mme Monteiro Daniel** répond que les recherches ont montré que les secteurs du transport, de la construction et de l'agriculture sont les plus polluants.

Session II : Le pouvoir de l'information - Que peut apporter l'école aux nouvelles générations en matière de capacités et de stimulation pour lutter en faveur de la protection de la planète ?

Mme Monteiro Daniel déclare que c'est aux écoles qu'il incombe de transmettre des compétences pour comprendre le monde. Or, trop souvent, l'éducation sur le changement climatique fait défaut à l'école. *Youth for Climate* a mis en place un forum (conformément à la mesure C5.2.2 de la Convention citoyenne pour le climat) pour proposer un créneau transdisciplinaire d'une heure hebdomadaire minimum avec un renforcement des thèmes climatiques dans toutes les matières. Dans les écoles maternelles et primaires, les enfants devraient avoir du temps pour apprendre le jardinage et ainsi créer un lien avec la terre. Plus tôt on fait ce genre de travail, plus vite on l'intériorise. Les élèves ne devraient pas seulement être des spectateurs, mais aussi des acteurs. Le système d'éducation nationale devrait faire en sorte qu'il y ait un espace pour cela. Dans certaines écoles, il y a déjà des projets, par exemple pour présenter aux élèves ce que signifie la biodiversité dans la pratique. Les cantines jouent un rôle important dans la promotion d'une alimentation saine et locale ; malheureusement, les repas végétariens sont rares. La lecture est importante ; il est essentiel que les bibliothèques scolaires disposent de plus d'ouvrages sur le changement climatique. Avec le soutien de l'éducation nationale, l'écologie doit entrer dans les mœurs.

Philomène demande comment agir lorsqu'on n'est pas informé, et comment avoir un impact positif sur la planète si le problème et les conséquences du réchauffement climatique ne vous ont jamais été expliqués. L'école a le pouvoir de l'information ; sans information, il est difficile d'agir. Des activités devraient être mises en place pour sensibiliser les jeunes enfants, surtout à l'école primaire. À cet âge, ils apprécient le contact avec la nature. Il est important d'expliquer aux enfants comment et pourquoi la biodiversité est menacée et de les encourager à protéger l'environnement. Il faudrait concevoir des activités ludiques, adaptées à leur âge, comme des jeux, des balades en forêt, le ramassage des déchets et la plantation d'arbres. Les enfants pourraient passer 20 minutes par jour à trier les déchets ou à faire du recyclage. Chaque mois, un débat ou un projet pourrait être organisé, et des associations pourraient se rendre dans les classes pour répondre aux questions et informer sur les actions possibles. Les enseignants pourraient intégrer la question du changement climatique dans toutes les matières.

M. Benarafa partage son expérience du programme d'« éco-délégués » au collège-lycée Jeanne d'Arc de Colombes. La connaissance est essentielle, car il est impossible de protéger quelque chose que l'on ne connaît pas. Trop peu de temps est consacré aux sciences de la vie et de la terre, avec seulement 1,5 heure par semaine au collège. Or, cette matière est importante pour comprendre le changement climatique, ses conséquences et les actions possibles. Malheureusement, une récente réforme du lycée en France a supprimé cette matière du programme de base. En conséquence, les générations futures ne seront pas en mesure de comprendre les mécanismes et les interactions des organismes vivants. Chaque année, au collège-lycée Jeanne d'Arc, les élèves choisissent un nouveau thème, comme les déchets ou l'énergie, et les éco-délégués votent dans chaque classe pour désigner ceux qui vont mener des projets sur ce thème. Il est important en effet d'impliquer les élèves dans des actions concrètes. Les éco-délégués ont été rendus obligatoires dans tous les collèges et lycées de France. Il est également important qu'il y ait une personne qui possède des connaissances pertinentes pour guider les éco-délégués. Il faut par conséquent nommer un coordinateur, rémunéré, pour encadrer les interactions avec les éco-délégués, les parents, la direction et - pourquoi pas - les parlementaires. Les écoles doivent être des laboratoires d'innovation verte.

Mae et Finlay insistent sur le fait que le changement climatique affecte le droit des enfants à la vie et au développement, mais aussi leur droit à la santé et leur droit au jeu. Tout le monde doit s'adapter à un nouveau mode de vie (par exemple, voitures électriques, énergie verte) et commencer à mettre un frein au phénomène de « fast fashion » (mode éphémère). Le changement climatique a des répercussions sur les droits des enfants, qui voient leur qualité de vie diminuer et souffrent d'une « anxiété climatique » assortie de graves conséquences. Le problème qui les préoccupe le plus est le consumérisme de masse ; il est important de modifier notre façon de faire nos achats. L'élévation du niveau de la mer constitue également un problème majeur, d'autant que l'Irlande est un territoire relativement petit entouré par la mer. L'école devrait participer à la sensibilisation au climat, par exemple par le biais de projets d'« écoles vertes ». Les jeunes pourraient également s'auto-éduquer en rejoignant des clubs de jeunes et en suivant sur les médias sociaux des militants du climat, comme Greta Thunberg.

Les gouvernements pourraient réformer les politiques pertinentes, interdire les pratiques préjudiciables, soutenir l'éducation et la rénovation, écouter et évoluer. Ils devraient sanctionner la « fast fashion », investir dans les panneaux solaires et les énergies vertes, et installer davantage d'éoliennes, notamment en mer. Le Conseil de

L'Europe pourrait montrer l'exemple et s'assurer que son fonctionnement est respectueux de l'environnement. Il pourrait également adopter une position plus ferme à l'égard des entreprises du secteur des combustibles fossiles pour qu'elles deviennent neutres en carbone. Il est essentiel d'écouter les jeunes, qui sont souvent plus instruits que les adultes sur les questions climatiques. Malheureusement, la plupart des conférences n'ont pas donné de résultats concrets. Les gouvernements et les organismes internationaux doivent poursuivre activement l'objectif de la participation des jeunes. Or, force est de constater un manque de dialogue entre les générations. Les jeunes ont beaucoup à apprendre de l'ancienne génération des militants de l'environnement. La frustration des enfants face à l'inaction des gouvernements est l'élément le plus important à inclure dans le rapport. Les enfants se soucient des mesures prises ; ils veulent une législation forte, efficace et équitable.

Les élèves de la **Burntwood School** soulignent que le changement climatique est la plus grande menace pour les enfants. Or, bien que ces derniers soient les plus touchés par ce phénomène, ils n'ont pas leur mot à dire dans les décisions pertinentes. Les législateurs ne semblent pas comprendre l'urgence de la situation. Les enfants présentent en effet des niveaux élevés d'« anxiété climatique » et, pour canaliser leur frustration, le seul moyen est de s'exprimer. Les enfants sont les plus exposés au risque de complications sanitaires causées par le changement climatique, comme la sous-nutrition due à l'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, qui affecte la qualité des aliments. Entravée par la malnutrition, la productivité économique pourrait connaître un ralentissement. Selon l'OMS, d'ici 2030, il y aura plus de 95 000 décès par an chez les enfants de 5 ans et moins en raison de la sous-nutrition, et 24 millions d'enfants sous-alimentés supplémentaires d'ici 2050. Ces prévisions consternantes ont mis en évidence la façon dont le changement climatique met en péril les droits consacrés par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE).

Les gouvernements doivent veiller à ce que les enfants survivent et se développent au maximum de leur potentiel. Il est regrettable que le Royaume-Uni ne se soit pas opposé au projet d'une nouvelle mine de charbon et ait accordé de nouvelles licences d'exploitation de pétrole et de gaz en dépit d'une forte levée de boucliers, contribuant ainsi activement à la destruction de la planète et au gaspillage d'argent. Si de nombreux efforts ont déjà été déployés pour lutter contre le changement climatique, ils restent insuffisants et pas suffisamment systématiques pour avoir un véritable impact. Les blocages liés à la pandémie et la lenteur de la reprise sont l'occasion d'introduire une nouvelle façon de s'attaquer au changement climatique, qu'il faudrait mettre en œuvre rapidement. Un changement durable pourrait être facilité par l'éducation des jeunes et des adultes sur les compétences nécessaires pour un avenir sans carbone et sur l'importance de s'attaquer à la crise climatique. Proposer des cours de formation gratuits aux personnes employées dans les industries pétrolières et gazières pour les accompagner dans leur transition vers des secteurs énergétiques plus durables permettrait d'éviter les pertes d'emplois. Les logements pourraient être rendus plus respectueux du climat en ajoutant des panneaux solaires et des dispositifs d'économie d'eau. Un changement positif est possible. Mais pour qu'il advienne, l'ancienne génération doit écouter ce que les jeunes ont à dire et suivre le mouvement.

Baroness Massey souligne l'importance d'améliorer la vie non seulement des générations actuelles, mais aussi des générations futures. Il serait bon de savoir dans quelle mesure les jeunes sont conscients d'avoir des droits en vertu de la CNUDE, notamment le droit à la vie, le droit à la santé et le droit à l'éducation et aux activités sociales. Sont inclus les enfants vulnérables tels que les enfants migrants, handicapés et réfugiés. Les droits des enfants sont cruciaux. Les enfants devraient avoir suffisamment confiance en eux pour revendiquer ces droits, en référence à la CNUDE, car il s'agit d'un document important qui s'applique également au changement climatique.

M. Schennach déclare que, lorsque les jeunes appellent les gouvernements et les organisations internationales à agir, ils ne doivent pas oublier les parlements, car les revendications de droits et les demandes d'action doivent passer par le parlement. Il faudrait que toutes les lois fassent l'objet d'une évaluation quant à leur impact sur le changement climatique. Les responsables politiques doivent se battre pour faire respecter les droits des enfants dans le contexte du changement climatique. Comme il s'agit d'un sujet nouveau et important, il faudrait que le Conseil de l'Europe y consacre une convention. La vitesse du changement est insuffisante. Certains pays, comme le Luxembourg, ont rendu les transports publics gratuits. Il est important de trouver de nouvelles façons de faire dans l'agriculture, car l'empreinte écologique de ce secteur est catastrophique. Il faudrait en outre revoir certains accords commerciaux, tels que le MERCOSUR, qui permet d'utiliser des terres en Amérique latine pour produire de la nourriture pour les animaux en Europe.

M. Grin souligne que de nombreux secteurs devaient faire des efforts. Il est important de lutter contre le gaspillage alimentaire. Dans son rapport sur le gaspillage alimentaire dans les pays francophones, il a constaté qu'environ 30 % de la nourriture était gaspillée. Les enfants devraient encourager leurs parents à consommer ce qu'ils achètent. Il faut mettre fin à l'utilisation de plastiques jetables qui polluent les mers et introduire un système de pyrolyse qui transforme ces plastiques en biocarburant. Il faut passer aux énergies vertes et renouvelables. L'agriculture est un gros pollueur. Des efforts ont été faits en Suisse pour réduire de 50 % l'utilisation des antibiotiques. Une étude récente menée sur la pollution du Rhin, à Bâle, a révélé en une année la présence de

65 tonnes de produits chimiques industriels et ménagers, 20 tonnes de médicaments, 20 tonnes d'additifs alimentaires artificiels et seulement 1 tonne de produits phytosanitaires agricoles. L'agriculture doit encore faire des efforts, mais il est important d'identifier les principales sources de pollution que sont aussi l'industrie, les médicaments, les additifs alimentaires, la surconsommation et les transports.

Mme Günay déclare que cet événement présente une image impressionnante des jeunes, acteurs du dialogue, qui redonnent espoir et énergie aux parlementaires. Le changement climatique et le réchauffement de la planète sont des problèmes causés par l'homme qui causent la mort de nombreuses personnes. Il faut sensibiliser les citoyens de tous âges. La participation des jeunes à la prise de décision est importante. L'information, la participation et la justice sont des droits fondamentaux ; la participation des jeunes est précieuse pour les mettre en pratique.

Session III : De la parole à l'action - Comment les enfants, les parlementaires et les pouvoirs locaux peuvent-ils coopérer dans la lutte contre le changement climatique ?

Mme Jordan partage son expérience des activités destinées aux enfants et aux jeunes adultes organisées au Parlement autrichien. Le parlement offre un large éventail d'activités, notamment des ateliers sur la démocratie. Les activités comprennent des ateliers d'éducation aux médias et à la participation, ainsi que des jeux de rôle simulant les processus parlementaires ; un portail web est destiné spécifiquement aux enfants. Plusieurs activités permettent aux parlementaires d'interagir directement avec les enfants. Ces programmes offrent une plateforme d'échange. Apprendre en faisant, rendre compréhensibles des questions complexes et traduire l'expérience en pratique sont les aspects clés de ce travail didactique. Des exemples tirés de la vie quotidienne des participants sont utilisés pour faciliter la compréhension des processus et des concepts politiques. Des sujets d'actualité sont inclus dans les programmes, notamment le changement climatique et les droits de l'enfant. L'objectif est de donner aux apprenants les moyens de participer démocratiquement à la société, de leur fournir des outils pertinents pour rechercher des informations, se forger leurs propres opinions et tirer leurs propres conclusions. Un autre élément du programme concerne la mise en pratique de leur expérience : les participants créent leur propre journal, podcast ou vidéo pour présenter avec leurs propres mots les fruits de leur recherche. Ces activités les aident aussi à renforcer leurs compétences médiatiques, tant du point de vue du consommateur que du créateur de médias, et à améliorer leur compréhension du rôle des médias. De cette façon, les enfants parviennent à une meilleure compréhension non seulement du fonctionnement du parlement, mais aussi de l'importance de la démocratie dans leur vie quotidienne et des possibilités de participation qui leur sont offertes. Enfin, ils prennent conscience de la responsabilité qui leur incombe de s'engager sur toute question pertinente et d'apporter leur propre contribution.

Les enfants de l'**École Élémentaire des Romains** présentent leurs idées pour lutter contre le changement climatique : planter des arbres, ne pas jeter de déchets par terre, arrêter d'utiliser des engrais chimiques, réduire l'utilisation des voitures et privilégier les moyens de transport non polluants, réutiliser au lieu d'acheter de nouveaux produits, éviter d'utiliser des machines polluantes, laisser plus de place à la nature plutôt que de construire, augmenter les salaires des éboueurs pour rendre cette profession plus attrayante, mettre des fleurs dans les maisons, installer des panneaux solaires sur les toits des voitures, ne pas tuer autant d'animaux et réduire la consommation de viande.

Selon **Flavie**, pour favoriser la coopération entre les décideurs et les enfants, il faut développer la démocratie dans les écoles autour de projets consacrés au développement durable. Dans son école, chaque classe compte au moins un éco-délégué qui mène des actions au sein de l'école et participe au conseil de classe. C'est une initiative essentielle qui permet aux élèves de s'exprimer. Les éco-délégués se réunissent toutes les trois semaines avec l'enseignant coordinateur pour débattre et coordonner les actions choisies. Il est possible d'inviter des parlementaires à ces débats. Chaque année, les élèves se concentrent sur un thème différent, comme l'énergie, l'eau ou la biodiversité. Un comité de pilotage avec les parents et les enseignants a été mis en place pour élaborer une stratégie sur la façon dont les objectifs spécifiques sur ces thèmes pourraient être atteints dans leur école. Certains maires participent à ces comités. Cette année, les éco-délégués ont commencé à utiliser les médias sociaux pour partager leur travail avec leurs camarades de classe. Les médias sociaux, pourraient faciliter la coopération entre les parlementaires, les acteurs locaux et les jeunes, notamment par le biais des sondages et des débats. Certaines communautés ont déjà mis au point des politiques pour les jeunes, par exemple à travers les conseils municipaux de jeunes en France. Il faudrait lancer d'autres initiatives pour améliorer la participation des jeunes à l'élaboration des politiques nationales ou européennes. Les jeunes doivent pouvoir jouir de leurs droits et libertés, et les États doivent répondre de manière adéquate à leurs demandes. Pour les jeunes, faire entendre leur voix ne devrait pas être un privilège, mais un droit.

Mme Farneson présente l'éco-groupe de la *Burntwood School* qui soutient des actions telles que la réduction de l'utilisation du plastique, la promotion du recyclage et le passage au zéro papier dans leur école. Il y a deux ans, les élèves ont mis en place un projet de troc intitulé « *Swap it up* », qui permettait de donner des vêtements et de les échanger, de sorte que moins de vêtements partent à la décharge. Ce projet a permis de lutter contre

l'impact climatique de la « fast fashion ». On espère que des projets similaires seront mis en place non seulement au Royaume-Uni, mais aussi dans d'autres pays.

M. Schennach revient sur les ateliers consacrés à la démocratie que Mme Jordan a présentés. Le Parlement autrichien organise ces ateliers sur différents thèmes, avec une option de participation en ligne. Le concept favorise le dialogue entre les enfants et les parlementaires. Les questions fréquemment soulevées sont l'énergie, le changement climatique et notre mode de vie. Il n'est pas toujours facile de répondre aux questions des enfants. À propos de changement climatique, il faut garder à l'esprit le problème de la pollution par le plastique dans les océans. Les poissons qui ingèrent des particules de plastique ne peuvent pas grandir et se reproduire, ce qui a un impact direct sur les humains. Les enfants ne devraient jamais cesser d'exercer une pression sur les décideurs.

Baroness Massey indique qu'au Royaume-Uni, il existe une unité parlementaire pour les écoles et les jeunes, qui se rend dans les écoles et fait venir des écoles. Elle se demande si les écoles représentées disposent de conseils d'école où les enfants peuvent, au moyen d'une sorte de parlement, tenter de résoudre les problèmes qui leur sont signalés.

Mme De Temmerman souligne qu'elle s'efforce de soulever la question de l'éducation au développement durable en France depuis le début de son mandat. Mais certaines administrations sont dans le déni. Même lorsque des lois sont adoptées, il faut des décrets et des moyens financiers pour assurer leur mise en œuvre. Les parlementaires qui soutiennent cette éducation sont encore minoritaires. Or, la voix des enfants est essentielle si l'on veut améliorer la situation. Il est capital d'assurer un financement suffisant pour le travail sur ce sujet, et d'offrir aux jeunes la possibilité de développer leurs projets.

Les enfants de l'**École Élémentaire des Romains** expliquent qu'ils ont un conseil de classe, ainsi que des délégués pour l'école et des délégués pour le district. Les politiques qu'ils ont proposées comprennent l'interdiction des emballages plastiques, l'obligation pour les usines de réduire la pollution et l'interdiction de l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture. **Mme Farrenson** explique que la *Burntwood School* compte environ 1800 élèves et s'est dotée de plusieurs conseils des élèves. Lorsque les élèves entrent à l'école à l'âge de 11 ans, et jusqu'à l'âge de 16 ans, ils ont chaque année la possibilité de voter pour leurs délégués de classe, qui peuvent à leur tour élire leurs représentants au conseil de l'école. Chaque trimestre, ils choisissent les sujets sur lesquels ils souhaitent travailler, comme le recyclage. Il y a également un groupe de coordination formé d'élèves plus âgés (classe de terminale), qui aide les plus jeunes à exprimer leurs préoccupations, ainsi qu'un groupe écologique et un groupe d'ambassadeurs des droits de l'UNICEF. À tout moment, les élèves peuvent soulever une question particulière ; ces groupes organisent des consultations sur les changements à introduire dans l'école et les élèves ont la possibilité de faire part de leurs idées.

M. Grin répond ensuite aux propositions soumises par les enfants. En effet, il est très important de planter des arbres, car ils sont les poumons de notre planète et absorbent le CO₂ par photosynthèse. Quant à la proposition d'interdire les emballages plastiques, en Suisse, par exemple, les épiceries ouvrent des ventes en gros, où les clients peuvent venir avec leurs propres récipients. Il est temps que les décideurs et les parlements instaurent des lois pour soutenir de telles pratiques.

Mme De Temmerman remercie l'ensemble des participants. La discussion sur ce sujet avec les jeunes est essentielle. Les jeunes parviennent en effet à attirer l'attention des responsables politiques, qui n'ont pas eu l'occasion de se joindre au débat lorsqu'ils étaient jeunes. Les critiques formulées au sujet du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont choquantes. Il est incompréhensible que certains propos des scientifiques du GIEC soient moins écoutés que ceux des scientifiques lors de la crise sanitaire. Les jeunes ont un rôle vital à jouer pour convaincre les adultes qui ne prennent pas encore ces préoccupations au sérieux. Il faut continuer à diffuser ce discours auprès des jeunes. Tous les moyens doivent être utilisés pour faire entendre leur voix.

Mme Wonner conclut que la crise climatique est une violation des droits de l'enfant et qu'il est urgent d'y remédier. Elle remercie tous les participants et se dit convaincue que le rapport de Mme De Temmerman sera une contribution utile à cette cause.

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Sub-Committee on Children
Sous-commission sur les enfants

List of participants / Liste des participant.e.s
 (28 seats / 28 sièges) 25.06.2021

Chairperson / Président : Mme Martine WONNER, France

Vice-Chairperson / Vice-Président : M. Jean-Pierre GRIN, Switzerland / Suisse

Members / Membres

Alternates / Remplaçant(e)s

1.	Mr	Mikayel MELKUMYAN	Armenia / Arménie		ZZ...
2.	Mr	Stefan SCHENNACH	Austria / Autriche		ZZ...
3.	Ms	Sevinj FATALIYEVA	Azerbaijan / Azerbaïdjan	Ms	Parvin KARIMZADA
4.	Ms	Els van HOOF	Belgium / Belgique	Ms	Latifa GAHOUCI
5.	Ms	Alena GAJDŮŠKOVÁ	Czech Republic / République Tchèque		ZZ...
6.	Ms	Tarja FILATOV	Finland / Finlande		ZZ...
7.	Mme	Martine WONNER	France	Ms	Jennifer DE TEMMERMAN
8.	Mr	Ulrich OEHME	Germany / Allemagne	Mr	Matern VON MARSCHALL
9.	Ms	Nina KASIMATI	Greece / Grèce	Mr	Kyriakos VELOPOULOS
10.	Mr	Joseph O'REILLY	Ireland / Irlande		ZZ...
11.	Mr	Gianluca PERILLI	Italy / Italie	Mr	Manuel VESCOVI
12.	Ms	Françoise HETTO GAASCH	Luxembourg		ZZ...
13.	Ms	Reina de BRUIJN-WEZEMAN	Netherlands / Pays-Bas		ZZ...
14.	Mr	Zbigniew GIRZYŃSKI	Poland / Pologne	Mr	Tomasz LATOS
15.	Mme	Edite ESTRELA	Portugal		ZZ...
16.	M.	Viorel Riceard BADEA	Romania / Roumanie	Mr	Cristian-Augustin NICULESCU ȚĂGÂRLAȘ
17.	Mr	Vladimir KRUGLYI	Russian Federation / Fédération de Russie		ZZ...
18.	Ms	Carmen LEYTE	Spain / Espagne		ZZ...
19.	Ms	Susana SUMELZO	Spain / Espagne		ZZ...
20.	Ms	Carina OHLSSON	Sweden / Suède		ZZ...
21.	M.	Jean-Pierre GRIN	Switzerland / Suisse	Mme	Ada MARRA
22.	Ms	Emine Nur GÜNAY	Turkey / Turquie		ZZ...
23.	Mr	Richard BACON	United Kingdom / Royaume-Uni		ZZ...
24.	Baroness	Doreen E. MASSEY	United Kingdom / Royaume-Uni		ZZ...

ex officio : Mr Luís LEITE RAMOS (Chairperson, Portugal, *Président, Portugal*)

OTHER PARLIAMENTARIANS PRESENT / AUTRES PARLEMENTAIRES PRESENTS

Mr / M. Peter Frick..... Liechtenstein
 Ms / Mme Diana StoicaRomania / Roumanie
 Mr / M. Pierre-Alain Fridez..... Switzerland / Suisse

**SECRETARIAT OF DELEGATION OR OF POLITICAL GROUP /
 SECRETARIAT DE DELEGATION OU DE GROUPE POLITIQUE**

Ms / Mme Marjo Rantasola, Assistant, Finnish delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, Délégation de la Finlande auprès de l'APCE*

Ms / Mme Carmen Ionescu, Delegation Secretary, Romanian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation de la Roumanie auprès de l'APCE*

Mr / M. Yaron Gamburg, Delegation Secretary, Israeli delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation israélienne auprès de l'APCE*

Hearing participants / Personnes participant.e.s dans l'audition

Burntwood School, London, United Kingdom / *Londres, Royaume-Uni* – UNICEF Rights Respecting School, represented by / *représentée par* Rose, Roha, Cato & Harriet, accompanied by / *accompagnés de* Ms / Mme Katelyn Farrenson & Ms / Mme Samantha Clerke

Joan of Arc Secondary School / *Collège-Lycée Jeanne d'Arc*, Colombes, France, represented by / *représentée par* Philomène, Flavie & Louison, eco-delegates / *écodélégués*, accompanied by / *accompagnés de* Mr / M. Najib Benarafa, Associate Teacher of Earth & Life Sciences & Sustainable Development Co-ordinator / *Professeur agrégé de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et Coordinateur pour le développement durable*

Romains Primary School, Year 6 class / *École Élémentaire des Romains, classe de CM1* – Strasbourg Koenigshoffen, France, accompanied by / *accompagnés de* Mr / M. Thomas Kaybaki, Themis Association & Mr / M. Benjamin Corvi, Teacher / *Enseignant*

Foróige, Youth Development Organisation, Ireland / *Irlande*, represented by / *représentée par* Mae & Finlay, accompanied by / *accompagnés de* Mr / M. James Maher & Ms / Mme Sandra McIntyre

Youth for Climate, represented by / *représentée par* Ms / Mme Adélaïde Charlier & Ms / Mme Rita Monteiro Daniel

Ms / Mme Simone Jordan, Division for Democracy Education, Austrian Parliament / *Division pour l'éducation à la démocratie, Parlement autrichien*

COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms / Mme Charlotte Altenhoener-Dion, Advisor, Officer of the Commissioner for Human Rights / *Conseillère, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme*

Ms / Mme Maren Lambrecht-Feigl, Children's Rights Policies and Co-operation / *Politique des droits des enfants et coopération*

Mr / M. Tapio Koivula, Trainee, Children's Rights Policies and Co-operation / *Stagiaire, Politique des droits des enfants et coopération*

**SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY /
SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

Ms / Mme Nathalie Bargellini, Principal Administrative Assistant, Communication Division / *Assistante administrative principale, Division de la communication*

**Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons /
*Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées***

Mr / M. Mark Neville..... Head of the Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*

Ms / Mme Angela Garabagiu..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Ms / Mme Clara Bataller..... Trainee / *Stagiaire*

Ms / Mme Paolina Bertuzzi..... Trainee / *Stagiaire*

**Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
*Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable***

Ms / Mme Tanja Kleinsorge..... Head of the Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*

Ms / Mme Aiste Ramanauskaitė..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Ms / Mme Yulia Pererva..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Mr / M. Guillaume Parent..... Co-Secretary/ *Co-Secrétaire*

Ms / Mme Prisca Barthel..... Europe Prize section / *Section Prix de l'Europe*

Ms / Mme Bogdana Buzarnescu..... Principal Assistant / *Assistante Principale*

Ms / Mme Melissa Charbonnel..... Assistant / *Assistante*

Ms / Mme Raya Dimitrova..... Trainee / *Stagiaire*

Ms / Mme Susan Gentes..... Trainee / *Stagiaire*